

Réunion du 14 janvier 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 14 janvier à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Pascal VANSANTBERGHE, Maire.

Étaient présents :

Mmes MAURICE Bernadette, DESVOY-JOPPE Béatrice, LEGRIS Corinne, Mrs CHAMPONNOIS Jean-Luc, PONSIGNON Daniel, VANSANTBERGHE Pascal, MILLON Luc, RAGOT Nicolas.

Absents : Mme ORSINI Frédérique, Mr LEBLANC Xavier, Mme CHARPENTIER Alexandra

- Date de la convocation : 08 janvier 2019.

1) Désignation du secrétaire de séance

Mr PONSIGNON Daniel est désigné secrétaire de séance

2) Approbation du compte rendu du conseil du 10 décembre 2018.

Quelques corrections sont apportées en séance.

Le compte-rendu est adopté par 6 votes pour, 2 abstentions et 0 contre.

3) Cimetière / Avancement des travaux et projets.

Lot G-O, VRD

La clôture est à terminer à l'issue des travaux de la serre. Le marquage au sol est à programmer en fonction des conditions climatiques. Un panneau 3.5T doit être fourni. La patère entre le portail et le portillon doit être refixée. Du béton doit être rajouté dans le portique pour faciliter son ouverture.

Lot charpente-couverture

La peinture de la sous face des débords de toit doit être réalisée ainsi que les baguettes d'angle des huisseries. Le marquage de contraste visuel sur les poteaux de l'auvent au niveau de vos réservations doit être fait.

Lot menuiserie

La serre doit être posée (retard - pose prévue S47 - S48). Une relance a été faite auprès de l'entreprise APB.

La porte sectionnelle doit être réglée ainsi que le volet roulant coté serre. Reste également la mise en place des fermes-portes.

Lot électricité

L'attestation de conformité du Consuel doit être fournie.

AMO

Les procès-verbaux signés des OPR, des PV de levée de réserves et des courriers adressés au maître d'ouvrage doivent être fournis.

Employés communaux

Pose du panneau hauteur limitée sur le portique et mise en place de pierres dans le fossé à la jonction du parking et du bâtiment communal. Achèvement de l'isolation et peinture de la frisette.

4) Création d'un arboretum et verger participatif / Demande de subventions

La commune de Nuisement-sur-Coole souhaite créer un arboretum et un verger participatif et souhaite solliciter l'aide de la Région Grand-Est à hauteur de 20%.

Des devis ont été réalisés par la société PROVOOST, pour environ 10 403.45€ ht soit 12 484.14 € TTC.

- Arboretum = 3 687,45 € ht soit 4 424,94 € ttc
- Fruitiers et petits fruitiers (fruits rouges) : 2 555,00€ ht soit 3 066,00€ ttc
- Allée piétonne, Table et Banc : 4 161,00€ ht soit 4 993,20€ ttc

La demande de subvention s'élève à 2 080,69 €

Vote : 8/8

5) Projets 2019 :

Différentes pistes seront étudiées dans le cadre des projets 2019 :

- Installations de la Dessaule / Phase 2 : Arboretum, Verger participatif et Allée piétonne

- Installations de la Dessaulte / Phase 1 :
 - o Chauffage(Devis de l'entreprise Pierre à hauteur de 2 696.94€ ht)
 - o Sous-toit auvent, Alarme
 - o Aménagement Intérieur, Mobiliers (Table)
 - o Candélabre supplémentaire (Devis de l'entreprise Pierre de 1856€ ht)
 - o Aménagement de l'espace cinéraire
- Chemin piétonnier du site de la Dessaulte jusqu'au centre du village avec l'acquisition de terrains
- Etude de sol sous voirie Rue des Auches Chevines pour supprimer les affaissements
- Accessibilité extérieure de la Mairie
- Réfection de voiries : Rue Maria Galland, Rue du Moulin ?
- Réflexion et études pour une programmation dans l'avenir de l'enfouissement des réseaux
- Chemin des Conges, pose de fraisât

6) Personnel communal

Des devis ont été réalisés pour différentes prestations par la société PROVOOST pour palier la fin du contrat de Flavien :

- Elagage des arbres : 19 625 € Ht soit 23 550 € Ttc (tous les 3 ans soit 7 850 €/ an)
- Taille des haies cimetière : 3320 € Ht soit 3984 € Ttc (tous les ans)

Au vu de ces différents, le conseil municipal décide l'embauche pour un an de Flavien à temps plein afin de compenser l'augmentation des travaux d'espaces verts lors de la création du cimetière et des autres installations et du passage obligatoire de la commune dans le zérophyto.

Vote : 8/8

7) Demande de subvention/ Classe de mer

Deux classes de l'école de la vallée de la Coole qui participeront à une classe de mer. Celle-ci se déroulera à Saint-Gilles-Croix-de-Vie en Vendée du 23 au 29 avril 2019.

Le prix de revient par élève est de 450€. Une participation de la coopérative scolaire permet d'ores et déjà de ramener le coût par enfant à 350€. Plusieurs actions menées par les parents d'élèves ainsi que par les enfants vont encore permettre de faire baisser ce chiffre.

Une demande de subvention est en cours auprès de la communauté de communes.

Le conseil municipal décide d'aider dans la recherche de fonds en mettant à disposition gracieusement le centre culturel pour l'organisation d'une manifestation lucrative.

Vote : 8/8

8) Remboursement de frais :

Le conseil municipal décide de rembourser les factures de la Société AMAZON d'un montant de 19.85€ TTC pour l'achat d'un câble Ethernet pour le centre culturel et la facture d'un montant de 25.41€ TTC pour l'achat d'un ruban Bleu Blanc Rouge pour l'inauguration des installations de la Dessault à Madame LENFANT Eva.

Vote : 8/8

9) Application Illiwap

Monsieur le maire propose d'adhérer au logiciel Illiwap pour permettre une communication des informations et alertes plus rapides avec les habitants avec de nombreux avantages :

Pour la mairie

- Outil innovant et rapide pour communiquer immédiatement avec les citoyens.
- . Pas de logiciel, abonnement annuel tout compris de 125€ tout inclus.

Pour le citoyen :

- Application utile, gratuite, illimitée et sans inscription, garantissant l'origine de l'information.
- Citoyen reçoit notification en moins de 2 minutes. Aucune publicité, Aucune collecte de données, respect totale de la vie privé

Vote : 8/8

10) Questions diverses

- Audit « commune-nature » du 16 janvier 2019 à 10h30 à la mairie.
- Une lettre d'information sur le projet éolien sera distribuée cette semaine aux habitants par la société AlterEgo..

Le prochain Conseil aura lieu le 04/02/2019 à 20h30.